



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**



IN CORSICA,
S'IMPEGNA
L'EUROPA
PER U NOSTRU
AVVENE

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2022 DU PROGRAMME OPERATIONNEL CORSE FEDER-FSE 2014-2020

RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS



FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FSE

Fonds Social Européen

Le présent résumé du rapport annuel de mise en œuvre 2022 permet de présenter l'état d'avancement du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE Corse 2014-2020 au 31 décembre 2022 au grand public.

Depuis 2014, la Collectivité de Corse est **autorité de gestion** du PO FEDER-FSE pour la génération de programmes 2014-2020. Approuvé le 14 décembre 2014 par la Commission européenne, ce programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de cohésion. La maquette financière allouée au PO FEDER-FSE en Corse pour la période 2014-2020 représente **plus de 246,3 M€ en coût total**, dont **145,3 M€ de crédits européens** (FEDER, FSE). Ces crédits sont mis à disposition de l'Autorité de gestion pour réaliser des projets d'aménagement et de développement du territoire insulaire dans différents champs thématiques.

A ce titre, le programme est voué à soutenir 7 axes prioritaires (et 3 axes d'assistance technique) :

- **Axe 1** : Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
- **Axe 2** : Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
- **Axe 3** : Augmenter la compétitivité des entreprises corses
- **Axe 4** : Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
- **Axe 5** : Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
- **Axe 6** : Renforcer la cohésion sociale
- **Axe 7** : Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
- **Axe 8** : Assistance technique FEDER
- **Axe 9** : Assistance technique FSE
- **Axe 10** : REACT EU-Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences
- **Axe 11** : Assistance technique FEDER - REACT EU
- **Axe 12** : COVID FSE - investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire

Qu'est-ce que le FEDER et le FSE ?

Entre 2014 et 2020, les montants alloués au Fonds européen de développement régional (FEDER) **s'élèvent à 136,7 millions d'euros en Corse**. Le FEDER est mobilisé sur les axes prioritaires 1 à 6 et 10. Cette diversité dans les axes implique une intervention variée dans les domaines de la recherche et de l'innovation, du numérique, de la compétitivité des entreprises, de la transition énergétique, de la prévention des risques naturels, du tourisme ou encore du développement urbain. L'axe 10 concerne REACT-EU. REACT-EU est une initiative européenne apportant des crédits complémentaires pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire liée au COVID-19. La prise en compte de ce fonds exceptionnel modifie la cohérence globale de la maquette. Au total, 12 dossiers ont été programmés sur cet axe là au 31 décembre 2022, dont 10 pour la seule année 2022.

A noter que les axes 8 et 11 sont également dédiés au FEDER, mais ils concernent de l'assistance technique pour assurer la bonne mise en œuvre et le suivi du programme.

Avec près de 8,54 millions d'euros maquetés sur la même période, le Fonds social européen (FSE) permet d'intervenir sur d'autres champs thématiques en lien avec les compétences de la Collectivité : la formation, l'emploi et l'inclusion sociale. Son intervention se décline autour de trois axes

prioritaires : l'axe 7 « Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi », l'axe 12 qui vise à « Améliorer l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général » et l'axe 9 d'assistance technique FSE, dont les objectifs sont similaires à ceux des axes 8 et 11 du FEDER.

Il est à noter qu'une modification de la maquette financière a été opérée sur le programme opérationnel en 2021. L'objectif de cette modification était de poursuivre les investissements sur les thématiques les plus dynamiques et concentrant le plus de besoins à court terme en Corse comme l'accès à l'emploi.

Entre 2021 et 2022, une dynamique s'est observée sur le FEDER et le FSE avec la programmation de nouveaux projets d'une part et la certification des dépenses de projets qui avaient été programmées au cours des années précédentes d'autre part. **Au 31 décembre 2022, 136,6 M€** de fonds européens ont été programmés pour le soutien de **239 projets**, soit un taux de programmation UE de **94 %**. Cela représente une augmentation de près de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique en partie par la mise en œuvre de REACT EU qui a permis de programmer plusieurs dossiers. A l'échelle de chacun des fonds, des disparités s'observent avec un taux de programmation de **91,66% pour le FEDER et de 109,73% pour le FSE**. Le taux de certification¹ apparaît en hausse, avec **un taux de 50% fin 2022**.

Au titre du FEDER : 218 projets programmés (dont 12 REACT-EU) pour un montant UE de 125,34 M€

L'axe 1 consacré aux projets dans le domaine de la **recherche** et de **l'innovation**, n'a pas fait l'objet de nouvelle programmation en 2022 et affiche donc le même taux de programmation que sur l'année 2021 (89%). Les 13 projets soutenus ont été programmés avant 2019 et représentent un investissement du FEDER à hauteur de **16,75 M€**. En dépit de l'absence de nouveaux projets, cet axe a connu une forte dynamique au niveau de la certification pour atteindre 18,27 M€ de dépenses certifiées en coût total au 31 décembre 2022, soit **une augmentation de près de 3,37 M€** par rapport à l'année précédente. Concrètement, sur les 13 dossiers soutenus dans le cadre de cet axe, 7 opérations concernent les activités de recherche publique et 6 l'accroissement des activités d'innovation des entreprises corses. Par exemple, le FEDER soutient un projet de développement d'un « Système d'identification sans contact » basé sur une bague connectée qui permet d'accroître les activités d'innovation des entreprises corses.

Concernant **l'axe 2** dédié au **numérique**, les dernières années ont permis une forte croissance du niveau de programmation, passé de 48% à la fin de l'année 2019 à 100% en 2022. Cette dernière évolution s'explique notamment par **3 nouvelles programmations**. Au total, ces nouveaux dossiers bénéficient de 450 000 € de cofinancement FEDER. A titre informatif, sur les **83 dossiers** que comprend l'axe 2, 80 opérations visent à accompagner le développement des usages numériques auprès des citoyens corses, tandis que 3 projets sont centrés sur le volet infrastructures, avec le déploiement du Très Haut Débit auprès de groupes fermés d'utilisateurs.

L'axe 3, visant à soutenir **la compétitivité des PME** corses, fait état en 2022 d'un dossier programmé en moins par rapport à l'année précédente, portant le nombre total de dossiers à **20**. Cette diminution s'explique par une **erreur** commise l'an dernier sur le **dossier relatif à la sélection d'outils financiers**

¹ Taux de certification : Rapport entre le coût total des dépenses certifiées et la maquette en coût total

pour la dotation d'un fonds de microcrédits. Si un commentaire précisait que ce dossier était déprogrammé, il n'a pas été pris en compte dans le traitement sur le nombre de dossiers, faisant apparaître une programmation de 21 opérations au lieu de 20 opérations. Au 31 décembre 2022, **17,21 M€ FEDER** sont **programmés**. Le **taux de programmation de l'axe est de 101%** avec un **déséquilibre** important entre les projets visant à accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île (38% de taux de programmation) et ceux visant à augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations (192%). La construction d'une pépinière d'entreprises dans la commune de Viggianello est un exemple d'un projet visant à accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.

La transition vers une économie décarbonée constitue un thème central du programme opérationnel 2014-2020. En effet, la maquette initiale de **30,7 M€ FEDER** attribuée à **l'axe 4** est l'enveloppe la plus conséquente pour un axe prioritaire du PO FEDER-FSE. Cela s'explique par des projets coûteux comme la rénovation énergétique des logements sociaux ou de l'éclairage public de San Martino Di Lota. Ces exemples sont des projets qui permettent de réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics. **Le nombre de dossiers programmés est en hausse avec 4 nouvelles programmations et une déprogrammation, pour un total de 29 opérations en 2022.** Ces nouvelles opérations portent le **taux de programmation à 104% pour un cofinancement européen de 31,9 M €.**

La **prévention des risques naturels** est mise en avant au travers de **l'axe 5** du programme opérationnel corse, destiné à la valorisation du patrimoine naturel et la promotion des atouts environnementaux et culturels du territoire. **11 opérations** portent sur la réduction de la vulnérabilité vis-à-vis du risque d'inondation, du risque d'érosion et de l'amélioration des connaissances sur les zones amiantifères. Il s'agit d'une **augmentation de 3 dossiers programmés** depuis 2021. Un travail de cartographie a d'ailleurs été effectué pour répertorier la présence d'amiante dans les milieux naturels, principalement dans le Nord-Est de l'île. Dans le même temps, 25 projets ont porté sur le tourisme et se sont répartis sur tout le territoire insulaire, avec pour objectif de mieux valoriser et faire connaître le patrimoine régional ou encore de permettre un allongement de la saison touristique. Sur l'axe 5, **les montants FEDER programmés sont en progression de près de 2,5M€** et s'élèvent aujourd'hui à environ 18,2 M€. Le taux de programmation atteint 95%.

L'aménagement et le développement urbain est porté sur **l'axe 6** du FEDER. Cet axe est destiné à renforcer la cohésion sociale tout en aidant à résoudre les problèmes du milieu urbain tels que le chômage, la ségrégation sociale et la pauvreté, ainsi que de graves pressions environnementales. Pour illustrer cela, la Ville de Bastia a pour projet la réhabilitation de l'aile sud de l'ancien couvent San Angelo afin d'y installer la Casa di e lingue. Cette opération tend à renforcer la cohésion sociale du territoire en créant, à l'attention de la population de ce quartier, un nouveau service attractif autour de la défense et promotion de la langue corse. En 2022 on compte **5 opérations supplémentaires** pour un cofinancement européen de 2,1M€, ce qui porte le taux de programmation de l'axe à 99% pour une programmation européenne totale de 5,96 M€.

Au titre du FSE : 20 projets programmés pour un montant de 10,79 M€ FSE

Le fonds social européen couvre l'axe 7 rattaché à la formation et qui a pour principale vocation d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi. 6 nouveaux dossiers ont été programmés sur cet axe pour un total de 20 dossiers, car un dossier a été déprogrammé cette année. Il concernait une opération relative au « Dispositif insertionnel et dispositif qualifiant 2ème année

reconduction 2018/2019 ». 10,79 M € FSE **ont été programmés** sur ces dossiers, pour un **taux de programmation total supérieur à la maquette, avec 109,73 %**.

L'axe 12, **Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire**, a été mis en place au cours de l'année 2021. Aucune action n'a pour le moment été programmée sur cet axe. Il dispose d'une maquette financière CT de 4,7 M€ et UE de 2,35 M€.

A l'échelle du PO, la **programmation a augmenté considérablement en 2022**, avec près de **46,1 M€ UE** programmés tous axes confondus au cours de la dernière, et le soutien de **30 projets supplémentaires** par rapport à 2021 (35 nouvelles opérations programmées et 5 déprogrammées). Cette fin de programmation s'accompagne de la mise en place du fonds REACT-EU, en réponse à la crise sanitaire de 2020.

l'Europe
s'engage
en Corse

IN CORSICA,
S'IMPEGNA
L'EUROPA
PER U NOSTRU
AVVENE



UNION EUROPÉENNE



Palazzu di a Cullettività di Corsica
Hôtel de la Cullettività di Corsica

Direzzione di l'affari europei è
mediterrani, di e rilazione internaziunale
è di i programma cuntrattualizati
Direction des affaires européennes et
méditerranéennes, des relations
internationales et des programmes
contractualisés

22, cours Grandval
BP 215 – 20187 Aiacciu cedex 1
Tel. : 04 95 20 25 25
Indirizzu elettronicu / Courriel :
europa@isula.corsica

www.europa.corsica

[@europa.corsica](https://www.instagram.com/europa.corsica)

